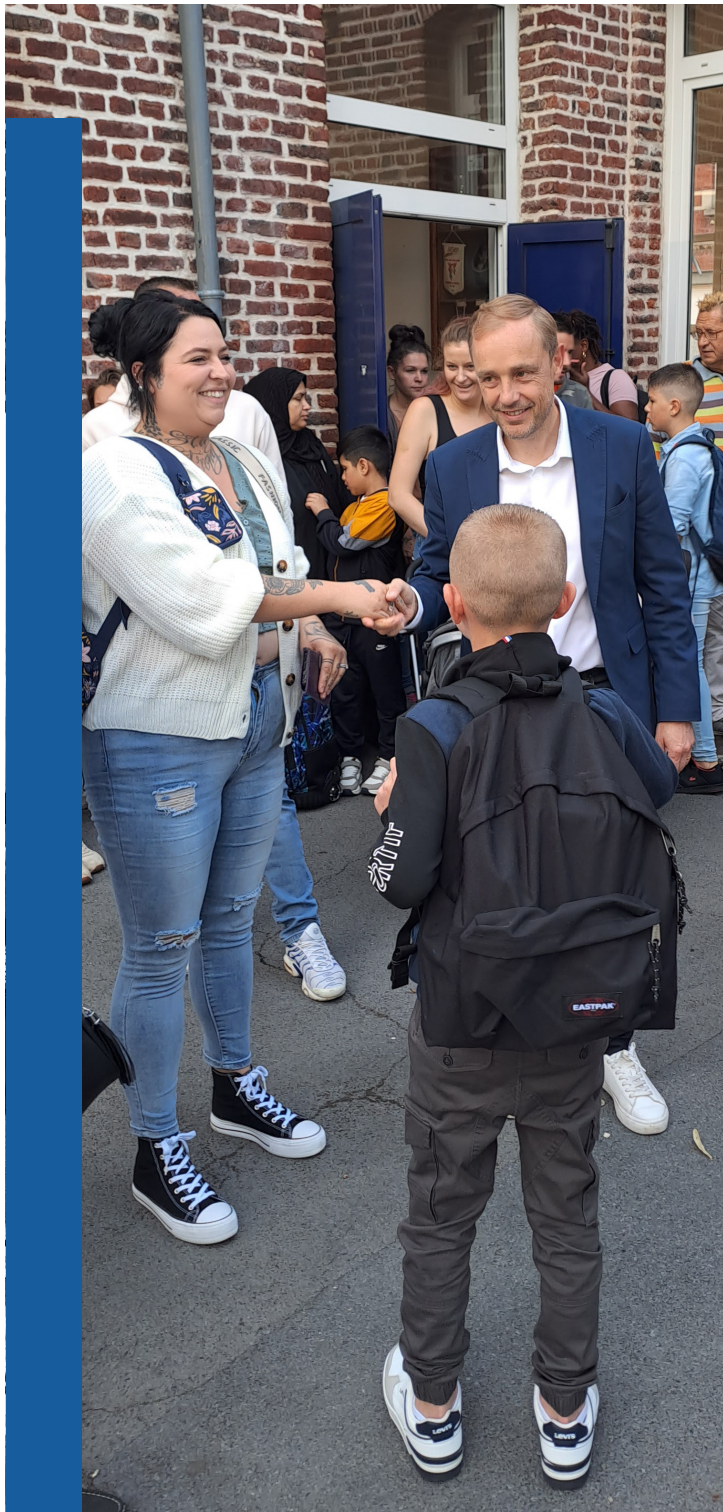


Lettre aux PARENTS

LA LETTRE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE BÉTHUNE
UNE VILLE COLLABORATIVE, DURABLE, INNOVANTE

Décembre 2024



ÉDITO

Chers parents,

À l'occasion des fêtes de fin d'année, nous avons le plaisir, avec l'équipe municipale, d'offrir un livre de Noël à vos enfants pour faciliter leur émerveillement à la magie de Noël et les encourager à la lecture.

Vous savez combien la ville s'attache à favoriser l'épanouissement des jeunes. Nous avons à coeur de tout mettre en oeuvre pour leur donner notamment les meilleures chances de réussite à l'école : des locaux scolaires adaptés aux besoins des activités pédagogiques, des dispositifs d'accompagnement en matière d'animations socio-éducatives sur les temps scolaires et extra-scolaires, sans oublier l'attention particulière portée aux enfants en situation de fragilité.

Assurer leur bien-être, c'est aussi veiller à leur sécurité. C'est pourquoi, nous avons souhaité renforcer, dès la rentrée, notre dispositif « rues scolaires », qui transforme les abords des écoles en zones piétonnes pendant les heures d'entrée et de sortie. L'objectif est de protéger les enfants en évitant qu'ils ne croisent des véhicules motorisés. C'est aussi l'occasion d'encourager chacun à adopter les mobilités douces, afin de contribuer à apaiser les rues de Béthune.

Vous avez été nombreux à saluer cette initiative et nous avons, d'ailleurs, eu l'occasion d'en discuter lors du goûter « crêpes » offert à vos enfants en septembre et octobre derniers à la sortie des classes. Nous tenions à vous remercier pour la richesse de ces temps d'échanges et de convivialité qui nous permettent à la fois de faire plaisir à vos enfants et d'être à votre écoute régulièrement. Nous renouvellerons cette distribution en tout début d'année prochaine, une occasion de présenter nos meilleurs voeux 2025.

Soyez assurés de notre engagement aux côtés des familles pour aider chaque enfant à bien grandir à Béthune.

Je vous donne rendez-vous à 18h30 lors de la cérémonie des voeux, le 25 janvier 2025 au Palais Louchart, où la jeunesse sera à nouveau mise à l'honneur.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

Béatrice BERROYER
Adjointe en charge de l'éducation, la
petite enfance et
la restauration collective

Olivier GACQUERRE
Maire de Béthune

OPTIMISER ET ENTREtenir DES LOCAUX SCOLAIRES POUR APPRENDRE DANS LES MEILLEURES CONDITIONS

Après de nombreux chantiers entrepris durant la période estivale pour un montant total de 389 106 € sur 5 sites, afin d'améliorer l'accueil et de favoriser le cadre d'apprentissage des enfants, les vacances d'automne ont permis de réaliser des travaux d'entretien courant. Nous attachons beaucoup d'importance à ce que enfants et personnel éducatif puissent évoluer dans un cadre de travail agréable.

Ces dernières semaines, les écoles Sévigné Maternelle, Paul Bert et Buisson ont fait l'objet d'un entretien conséquent par les services techniques de la ville et les agents du service Education (dont les Atsem). D'autres établissements seront concernés aux prochaines vacances. Les vitres des écoles Buisson, Charlemagne, Michelet élémentaire, Sévigné maternelles, Paul Bert et Ferry ont également été nettoyées par une société spécialisée. Des chantiers plus conséquents ont été menés durant la période estivale :

À la crèche l'Île aux Enfants(1), des travaux d'aménagement ont été menés afin de créer un nouveau hall pour les parents avec casiers, une entrée spécifique pour les agents et des bornes d'accueil ont été installées. D'importants travaux de peinture ont également été réalisés pour rendre les locaux plus confortables pour les enfants, leurs parents, et les équipes de la structure.

- Afin de renforcer la sécurité aux abords de l'école Pasteur(2), un mur en maçonnerie a été construit. L'école Buisson(3) a vu une partie de ses toitures rénovées durant les deux mois de vacances.

Le regroupement des écoles Ferry élémentaire et maternelle(4) pour une meilleure optimisation des locaux a nécessité le déménagement de deux classes maternelles ainsi que la création de sanitaires maternels dans la partie élémentaire. Un espace sanitaire a également été réalisé, accessible par le dortoir. Comme pour les autres établissements, l'école a vu son dispositif « rue scolaire » renforcé : installation de panneaux à l'entrée de la rue et de nouveaux marquages au sol pour sécuriser l'accès pour les enfants aux heures d'entrée et de sortie. Une partie de l'école Michelet(5) (6 classes) a été réaménagée dans le cadre de l'arrivée des accueils de loisirs (nouveau revêtement de sol et travaux de peinture). Deux classes de l'école élémentaire ont également bénéficié d'une remise en état (sol et peinture).



Du nouveau dans les écoles

Le design actif a été mis en place à l'école élémentaire Michelet : Des décors et des fresques ont été dessinés sur le sol et sur le portail. Des racks à vélos, une boîte à livres, un mur d'escalade et un parcours aventure ont été réalisés, grâce à un appel à projet en partenariat avec la Communauté d'agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, dans le cadre du Contrat de Ville. Ces aménagements visent à embellir l'espace public afin de rendre plus agréable le cadre de vie des enfants et des personnels enseignants. Des études sont en cours pour les étendre à d'autres écoles.



CANTINIER D'UN JOUR : MERCI MONSIEUR LE MAIRE !

Les distributions de crêpes ont repris dès le début du mois de septembre dans les écoles de la ville : l'occasion pour les élus de souhaiter une bonne rentrée aux enfants, d'aller à la rencontre des parents et échanger avec le corps enseignant. À l'école Sévigné, Olivier Gacquerre, Maire de Béthune, est allé saluer et prêter main-forte aux équipes de la restauration scolaire qui préparent, cuisent et accompagnent la distribution de ce goûter fort apprécié au moment de la sortie des classes ! Béatrice Berroyer, Adjointe à l'Education, était également de la partie.

NOTRE ENGAGEMENT : FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DES JEUNES

BÉTHUNE JEUNES TALENTS : RENDEZ-VOUS EN FÉVRIER 2025

Après la réussite de la première édition, l'opération Béthune Jeunes Talents est renouvelée pour cette année scolaire. En juin, la scène du Théâtre Municipal de Béthune avait tremblé sous les pas des danseurs et artistes, avec notamment les chorégraphies des élèves de l'école Pasteur et du collège Verlaine qui avaient exploré pendant plusieurs mois l'univers hip-hop à travers des ateliers de graff, de danse et de DJing, un show professionnel, du beatbox... et le concert surprise de KEBLACK dans une ambiance de folie. Une initiative du service événementiel, en partenariat avec les Cités éducatives et l'école de danse Dans la rue la danse.



UNE CLASSE À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE À L'ÉCOLE PASTEUR

L'école Pasteur bénéficie depuis la rentrée du dispositif des « Classes à Horaires Aménagés Musique » (CHAM). Ce partenariat avec le conservatoire de musique et de danse de Béthune-Bruay offre aux élèves un enseignement artistique enrichi ainsi qu'une ouverture culturelle, en lien avec des structures de la ville telles que le Théâtre municipal. Ce dispositif, vise à harmoniser les temps de cours académiques et les séances de formation musicale. Les enfants ont d'ailleurs déjà présenté un aperçu des avantages de cette initiative lors de la rentrée scolaire.



LES ÉQUIPES DES ACCUEILS COLLECTIFS MOBILISÉES TOUTE L'ANNÉE

Les centres de loisirs estivaux ont accueilli près de 700 jeunes qui ont enchaîné grands jeux, sorties et activités sportives dans le cadre des Jeux Olympiques, thématique centrale de ces deux mois d'été. Les équipes d'animation étaient à nouveau mobilisées à l'occasion des vacances d'automne. Les 6-7 ans, ici en photo, ont eu l'occasion de découvrir les activités proposées à la base Eolis de Lestrem. Cette session fut l'occasion pour Monsieur le Maire ainsi que les élus du Conseil municipal de souhaiter la bienvenue aux enfants et de leur faire découvrir les nouveaux locaux des accueils de loisirs, aménagés au sein de l'école Michelet.

Les équipes étaient également mobilisées lors des vacances d'automne et le seront tout prochainement à l'occasion de la session d'hiver.



ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025



13
écoles

1421
élèves

- 5 écoles maternelles : 24 classes / 493 élèves
- 7 écoles élémentaires : 46 classes / 773 élèves
- 1 école primaire Ferry (regroupement élémentaire et maternelle) : 9 classes / 107 élèves élémentaires + 48 élèves maternelles



- 7 restaurants scolaires
environ **950 repas par jour**
et **35 agents de restauration**



- 1 agent dédié aux petites réparations
- 5 agents administratifs

La lutte contre le gaspillage alimentaire permet d'obtenir **105 kg de compost par semaine**.
L'utilisation de serviettes en tissu dans les cantines évite **14 kg de déchets par semaine**.

RUES SCOLAIRES : FAVORISER LES BONS COMPORTEMENTS POUR LA SÉCURITÉ DE NOS ENFANTS

Depuis la rentrée de septembre, le dispositif rues scolaires a été renforcé afin de mieux protéger les enfants aux abords des écoles et ainsi leur permettre d'éviter le croisement avec les véhicules motorisés :

Ce dispositif, voulu par l'équipe municipale, a pour objectifs :

- D'assurer la sécurité des enfants aux abords de l'école
- De piétonniser les rues en proximité des écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes
- De favoriser les mobilités douces (la marche, le vélo...)
- D'apaiser la circulation dans les rues et de faire la promotion des bons comportements

Sont concernées (en période scolaire) les écoles : Paul Bert et Sévigné aux horaires suivants :

- Le matin : de 8h10 à 8h45 et de 11h50 à 12h10
- L'après-midi : de 13h15 à 13h45 et de 16h05 à 16h40

Buisson, Michelet, Pasteur et Ferry aux horaires suivants :

- Le matin : de 8h10 à 8h30 et de 11h50 à 12h10
- L'après-midi : de 13h25 à 13h45 et de 16h05 à 16h25

Merci aux riverains de ces rues d'avoir adapté leur organisation quotidienne pour la réussite de ce dispositif.

Dans les autres groupes scolaires, la présence d'agents du service de la Tranquillité publique offre aux enfants et aux parents la possibilité de traverser sereinement aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Besoin d'informations supplémentaires sur ce dispositif ?

Rendez-vous sur www.bethune.fr ou contactez le service Education au 03 21 63 00 35

Pour une question liée à la sécurité, la Police Municipale reste à votre écoute au 03 21 62 01 71



B
clic

B'Clic : pour toutes les démarches liées à vos enfants

Avez-vous téléchargé l'application B'clic sur votre smartphone ? Elle vous permet, à tout moment et quel que soit l'endroit où vous vous trouvez, de réaliser de nombreuses démarches : demandes d'État-civil, réservation de spectacle et surtout toutes celles liées à vos enfants (réservations pour la cantine, ALSH...). B'clic est disponible sur l'App Store et Google Play.



Restauration scolaire : n'oubliez pas les serviettes en tissu

Afin d'éviter l'utilisation de serviettes en papier et de réduire les déchets produits chaque jour dans les restaurants scolaires, Béthune invite depuis le printemps 2023 les parents à fournir à leurs enfants deux serviettes en tissu pour les repas à la cantine. Merci aux parents de participer à ce petit geste qui permet de faire de Béthune une ville durable.